CAP



Électricien





Le CAP Électricien

Le titulaire du CAP intervient en tant qu'électricien dans les domaines du bâtiment, de l'industrie, de l'agriculture, des services et des infrastructures.

Il installe, met en service, entretient et répare des ouvrages électriques et des réseaux de communication. Il intervient, sous la responsabilité d'un chargé de travaux, sur les installations de logements individuels ou collectifs, de bâtiments industriels, d'immeubles de bureaux, de réseaux de distribution d'énergie, etc...



Objectifs

À l'issue de la formation, vous serez capable de :

- > Préparer le matériel et le poste de travail
- > Installer, fixer et raccorder le matériel électrique
- > Participer à la mise en service
- > Participer au dépannage électrique



Débouchés

- > Électromécanicien
- > Électricien installateur
- > Électricien du bâtiment
- > Électrotechnicien
- > Monteur câbleur
- > Agent d'encadrement en électricité
- > Chef de chantier en installations électriques...



Poursuite d'études

- > 1ère Bac Pro MÉLEC
- CAP Monteur en installations thermiques
- > MC Maintenance des Systèmes embarqués de l'automobile, Maintenance en équipement thermique individuel, Réalisation de circuits oléo hydrauliques et pneumatiques, Sécurité civile et d'entreprise



Conditions d'admission

- ➤ Après la 3^{ème} (pour entrer en 1^{ère} année du CAP)
- Motivation à exercer le métier visé et pour la formation en alternance
- Avoir un avis favorable de passage en CAP



Inscription et Programme complet de la formation disponible sur simple demande et sur notre site internet :

lasalle42.fr/lycee



Labellisé Lycée des métiers de l'industrie 4.0 et Excellence Numérique Niveau 4



LASALLE St Louis Ste Barbe Lycée professionnel 10 rue Franklin 42000 Saint-Étienne lycée général, technologique <u>et p</u>rofessionnel









www.lasalle42.fr

Qualiopi

rocessus certifié